

Coteau des Champs Genêts

Localisation : Commune d'Aubry le Panthou, département de l'Orne

Superficie : 22,5 ha

Statut juridique :

Propriété du Conservatoire : 18 ha.

Propriété du Conseil Général de l'Orne : 4,5 ha.

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (AB023) du 18 août 1999.

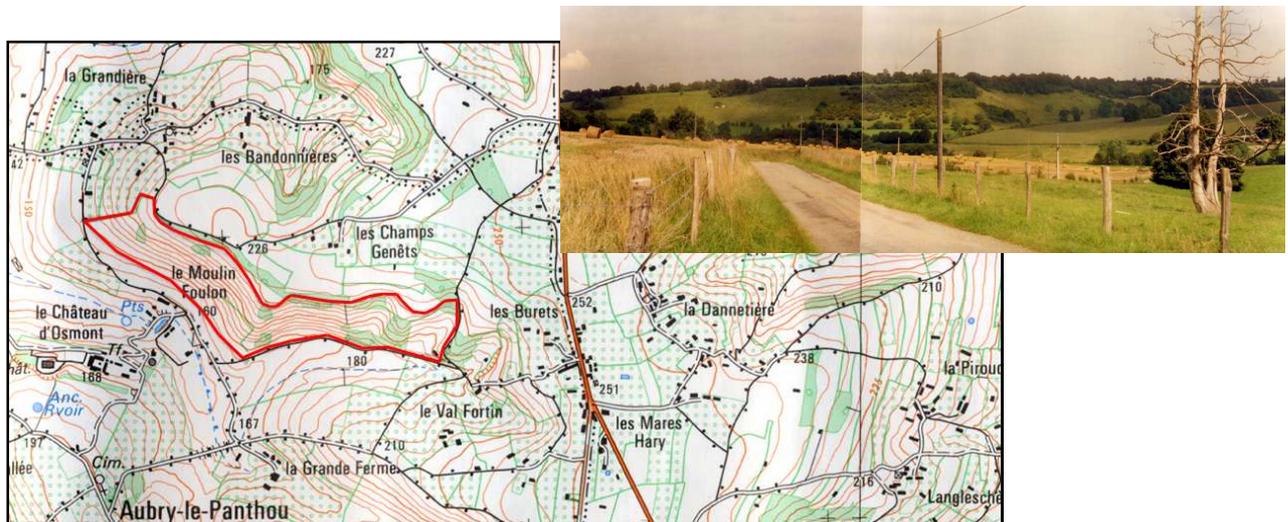
ZNIEFF N° 0091001 de type I.

NATURA 2000 n°28 "Haute vallée de la Touque".

ENS61 en 2003.

Plan de gestion : oui

Conservateur bénévole :



DESCRIPTION DE L'INTERET DU SITE :

C'est un des plus riches et des plus étendus des coteaux calcaires de Basse Normandie. Il est situé dans le pays d'Auge, au sud de Vimoutiers. Le coteau abrite de nombreuses espèces végétales protégées régionalement : Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*), Orchis grenouille (*Coeloglossum viride*), Ophrys litigieux (*Ophrys sphegodes* ssp. *litigiosa*). 13 espèces d'orchidées sont présentes et de nombreuses espèces de lépidoptères (*Zygaena carniolica*, *Plebejus argus*, *Lysandra bellargus*).

GESTION EN COURS :

Le site es actuellement pâturé par un troupeau composé de chevaux, de moutons et de chèvres appartenant au Conservatoire.

Les chèvres présent sur le coteau sont de la race à faible effectif de la chèvre commune de l'Ouest ou chèvre des fossés et représentent le troupeau reproducteur du Conservatoire.

Les résultats du suivi scientifique effectué annuellement montrent un impact positif de la gestion sur la faune et la flore.